|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****23ème réunion, Genève, 9-11 avril 2018** | C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG18/****20-F** |
|  | **31 janvier 2018** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| COMPOSITION DE L'UIT-D |
|  |
| **Résumé:**Les Membres du Secteur de l'UIT-D comprennent des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires. Le présent document donne un aperçu de l'évolution de la composition de l'UIT-D ainsi que des stratégies et des mesures à mettre en oeuvre pour renforcer la composition de l'UIT-D conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP‑14.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent rapport et à fournir les orientations qu'il jugera nécessaires.**Références:**Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT; Résolutions 187 (Busan, 2014) et 169 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires |

# 1 Rappel

La Conférence mondiale de développement des télécommunications tenue en 2017 (CMDT-17) a modifié et adopté la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) afin d'encourager l'implication active des Membres du Secteur, des Associés et des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D actuels dans les activités de ce Secteur, et notamment dans les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, et en vue d'engager des acteurs des secteurs public, privé et universitaire à devenir membres. La Conférence a, en particulier, chargé le Directeur du BDT de renforcer le portail des Membres du Secteur et des Associés de l'UIT-D ainsi que des établissements universitaires participant à ses travaux, afin de contribuer à l'échange et à la diffusion d'informations pour tous les membres de l'UIT.

La Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) accorde aussi une attention accrue au rôle, en constante évolution, du secteur privé dans les travaux du Secteur de l'UIT-D en demandant, notamment, la création du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI), encourageant ainsi la participation d'un large éventail de représentants du secteur privé parmi les Membres du Secteur de l'UIT-D de toutes les régions.

En outre, la Conférence de plénipotentiaires de 2014 (PP-14) a adopté plusieurs Résolutions relatives à la composition, par exemple la Résolution 187 (Busan, 2014), aux termes de laquelle le Conseil a été chargé d'examiner la composition des Secteurs par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR). Plus précisément, en application de la Résolution 187 (Busan, 2014), le Conseil est chargé *d'étudier la structure actuelle de la composition de l'Union, les avantages des diverses méthodes de détermination des prix ainsi que l'application pratique des droits et des obligations et les critères actuels d'exonération des droits, de concevoir des lignes directrices et une formation à l'intention des Présidents et Vice‑Présidents et des Conseillers des commissions d'études, et d'envisager la possibilité de créer une nouvelle catégorie de participation pour les entités à but non lucratif. En vertu de cette même Résolution, le Conseil est chargé d'élaborer une stratégie globale de consultation avec tous les membres, afin que tous les points de vue soient pleinement pris en considération*.

Le GTC-FHR a continué d'examiner la participation des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires et présentera un rapport à la session de 2018 du Conseil, notamment, sur l'application de critères pour l'exonération du paiement des contributions que versent les membres, approuvé à la session de 2017 du Conseil.

De plus, la PP-14 a apporté des modifications importantes à la Résolution 169 relative aux établissements universitaires, en mettant en place un droit unique que doivent verser les établissements universitaires pour pouvoir participer aux travaux de tous les Secteurs ainsi qu'aux conférences, ateliers et activités de l'Union à l'échelle mondiale et régionale, exception faite des conférences habilitées à conclure des traités et du Conseil.

Le BDT continuera de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les résultats des travaux de la PP-14, de la CMDT‑17, du GTC-FHR et du Conseil, après consultation des instances concernées de l'UIT‑D, à savoir le GCDT et les Commissions d'études de l'UIT‑D.

# 2 Objectifs stratégiques

Conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP-14, le BDT, en étroite coordination et en collaboration avec le Secrétariat général, les deux autres Bureaux et les bureaux régionaux/de zone, s'est efforcé d'atteindre deux objectifs essentiels:

• établir des contacts avec davantage d'entités pour les inciter à participer en qualité de Membre de Secteur, d'Associé ou d'établissement universitaire; et

• renforcer les plates-formes permettant la participation et la fidélisation des Membres et des Associés du Secteur de l'UIT-D ou des établissements universitaires actuels participant aux travaux de ce Secteur.

# 3 Analyse de la situation

**3.1** Le **Graphique 1** ci-après illustre l'augmentation du nombre de Membres du Secteur de l'UIT-D (Membres et Associés du Secteur de l'UIT‑D, et établissements universitaires participant aux travaux de ce secteur[[1]](#footnote-1)) entre 1994 et décembre 2017.

La baisse du nombre total de membres en 2017 est principalement due à l'achèvement d'un projet pilote destiné aux établissements universitaires participant aux travaux de l'Union, qui est en cours de renouvellement et sera réactivé au cours de l'année 2018.

**3.2** Les **Graphiques 2** **et** **3** ci-dessous indiquent la répartition des Membres de Secteur de l'UIT-D par catégorie et par région.

Membres de Secteur

Etablissements universitaires

Associés

Régional et international

Asie et Pacifique

Amériques

Etats arabes

CEI

Afrique

**3.3** Les **Graphiques 4** **et 5** ci-dessous indiquent la répartition des Membres et Associés du Secteur de l'UIT‑D, et des établissements universitaires participant aux travaux de ce secteur par région.

Régional et international

Asie et Pacifique

Amériques

Etats arabes

CEI

Afrique

Régional et international

Asie et Pacifique

Amériques

Etats arabes

CEI

Afrique

# 4 Principales actions entreprises et résultats obtenus

Le BDT a pris une série de mesures stratégiques et intensifiera ses efforts pour améliorer ses produits, ses services et les possibilités en matière d'engagement qu'il offre aux Membres et aux Associés du Secteur de l'UIT‑D, ainsi qu'aux établissements universitaires participant à ses travaux.

## 4.1 Renforcer les outils et les services destinés aux Membres du Secteur de l'UIT-D

Les plates-formes de diffusion de l'information, comme le portail des Membres du Secteur de l'UIT-D (<http://www.itu.int/fr/UIT-D/Membership/Pages/default.aspx>) et la page web ont été renforcés pour promouvoir les avantages et la visibilité des membres en lien avec les domaines d'action de l'UIT, les possibilités en matière d'implication dans des projets et de partenariats, et afin de mettre en valeur les exemples de réussite de membres. Des récapitulatifs concernant les programmes, les produits et les services de l'UIT ont aussi été rédigés et mis en oeuvre en vue de mobiliser de nouveaux membres potentiels, ainsi que les membres existants, pour consolider leur engagement. Le BDT continue de renforcer son matériel et ses outils de communication en étroite collaboration avec des initiatives déployées à l'échelle de l'Union entière telles qu'un espace en ligne réservé aux Membres de l'UIT (le projet MyITU), qui permettra l'ajout de contenu personnalisé, ainsi que l'amélioration des contacts en réseau et de la collaboration entre les Membres.

## 4.2 Reconnaissance du soutien de longue date apporté au Secteur de l'UIT-D

A l'occasion des célébrations du 25ème anniversaire de l'UIT-D lors de la CMDT-17 organisée à Buenos Aires (Argentine), le 11 octobre 2017, les Membres de longue date du Secteur de l'UIT-D se sont vus décerner des récompenses spéciales pour chaque région. Parmi les membres récompensés figuraient ArmenTel CJSC Armenia Telephone Company, Orange, PT. Telekomunikasi Indonesia Tbk, le Groupe Sudatel Telecom, Telecomunicaciones de México, et Telkom SA SOC Ltd. (de plus amples renseignements à cet égard sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Pages/ITU-D-Anniversary-Awards.aspx>).

Des prix ont également été remis à certains Membres en reconnaissance de leur contribution à des projets de l'UIT-D, au titre de différentes catégories (administration, organisation régionale/internationale, et fondation). Ont notamment été distingués dans ce cadre le Département des communications et des arts du Gouvernement de l'Australie, la Commission européenne et la Fondation Bill et Melinda Gates.

## 4.3 Nouvelles plates-formes pour la participation des établissements universitaires

Les établissements universitaires encouragent l'adoption de solutions innovantes et durables en offrant une tribune où le talent, la recherche et la technologie se rencontrent pour apporter des solutions aux problèmes les plus urgents au niveau mondial. Avec un portefeuille d'établissements universitaires participant à ses travaux de plus en plus étoffé, le BDT a renforcé différents types de plates-formes collaboratives, en plus des plates-formes existantes, telles que, notamment, l'Académie et le Journal de l'UIT.

***La réunion des partenaires universitaires de l'UIT***, tenue à Budapest (Hongrie) du 19 au 21 septembre 2017 sur le thème *Acquérir des compétences pour l'ère numérique,* a contribué au renforcement de la coopération entre l'UIT, les institutions académiques et les centres d'excellence.

En 2017, à la suite de consultations avec les établissements universitaires existants et potentiels associés à ses travaux, le BDT a achevé une **étude collaborative** avec des spécialistes reconnus de la communauté scientifique du monde entier visant à étudier la manière dont on aborde les problèmes que posent les TIC et les perspectives qu'elles ouvrent dans les domaines de l'innovation, de la gouvernance, de l'éducation, de la création d'emplois et de la croissance économique, dans le contexte des TIC au service du développement durable. Cette recherche menée par des membres du milieu universitaire a été mise en oeuvre par le biais de travaux de recherche à titre gracieux et de recherches d'auteurs influents. L'ouvrage tiré de cette étude, intitulé ***"Croissance économique, innovation et création d'emplois centrées sur les TIC"***,disponible à l'adresse <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Pages/IMPACT-STUDY.aspx>,a été présenté à l'occasion de la*Table ronde ministérielle sur le thème: Les TIC au service des Objectifs de développement durable* organisée dans le cadre des célébrations du 25ème anniversaire du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT‑D) au cours de la CMDT-17, le 11 octobre 2017.

Au cours de la CMDT-17, l'UIT a organisé, en partenariat avec l'Argentine, la manifestation conjointe **"*Academia④SDGs: from research to innovative solutions to accelerate sustainable development"*** (les établissements universitaires au service des Objectifs de développement durable: de la recherche à des solutions innovantes pour accélérer le développement durable), à laquelle ont assisté plus de 100 participants. Les intervenants ont présenté des plates-formes de l'UIT-D nouvelles et existantes destinées à la participation des établissements universitaires et ont mis en lumière des projets et des initiatives menés par des établissements universitaires dans le cadre des TIC au service du développement durable (ICT④SDGs). De plus amples renseignements à cet égard sont disponibles à l'adresse [https://www.itu.int/en/ITU‑D/Membership/Pages/WTDC17\_Academia4SDGs.aspx](https://www.itu.int/en/ITUD/Membership/Pages/WTDC17_Academia4SDGs.aspx).

Le BDT a également entrepris des activités de mobilisation destinées aux établissements universitaires participant à ses travaux, par exemple un atelier de sensibilisation sur les domaines de participation académique, et le recensement de domaines éligibles pour une collaboration conjointe avec les réseaux et les programmes de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT et d'autres instituts de recherche.

## 4.4 Renforcer la participation du secteur privé aux travaux de l'UIT-D

Le BDT a renforcé la collaboration et les synergies avec ses membres du secteur privé dans l'écosystème des TIC postconvergence, moyennant un renforcement des partenariats avec des associations professionnelles, des organisations régionales et internationales et leurs réseaux et membres affiliés existants. En plus des travaux menés par les membres au titre des programmes, projets, initiatives et actions de l'UIT-D, la plate-forme des Directeurs de la réglementation du secteur privé a été mise en place, qui permet aux membres du secteur privé de se mobiliser avec des organismes de réglementation par le biais de propositions et d'initiatives en vue de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 17.

La 8ème édition de la ***réunion des directeurs de la réglementation (CRO) dans le secteur privé*** et du Groupe de travail CRO sur l'inclusion financière numérique (GT CRO – DFI) a eu lieu en 2017 au cours du Colloque mondial des régulateurs (GSR-17). Elle a rassemblé de hauts dirigeants du secteur afin qu'ils partagent leur expérience et échangent des idées sur la façon de renforcer la participation du secteur privé et sa mobilisation au service d'initiatives à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et pour identifier des mécanismes qui rendent l'environnement réglementaire et collaboratif plus propice au développement futur du secteur. De plus amples renseignements à cet égard sont disponibles à l'adresse [https://www.itu.int/en/ITU‑D/Conferences/CRO/Pages/CRO8.default.aspx](https://www.itu.int/en/ITUD/Conferences/CRO/Pages/CRO8.default.aspx).

Au cours du GSR-17 également, le ***débat des dirigeants du secteur*** s'est articulé autour des technologies émergentes en tant que facteurs du développement socio-économique, ainsi que des approches collaboratives entre les secteurs public et privé et le rôle des partenariats stratégiques. A cette occasion, des membres du secteur ont échangé sur les incidences de ces technologies et sur les solutions proposées dans les différents secteurs concernant la transformation numérique de la société; ils ont réfléchi à des possibilités de partenariats entre le secteur privé, le secteur public et d'autres acteurs, en vue de tirer parti des avantages de la transformation numérique au profit de la société.

La ***Table ronde des secteurs public et privé sur le thème "Nouer des partenariats au service des Objectifs de développement durable"*** s'est tenue le 8 octobre 2017. Cette manifestation préalable à la CMDT-17 a rassemblé plus de 100 participants. Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre du Programme de développement durable adopté récemment. Il constitue un moteur de l'innovation, des gains de productivité et du progrès technologique, et restera un investisseur de premier plan au service d'une croissance économique durable, de la création d'emplois et de la transition vers une société inclusive et une économie numérique. Les participants à la table ronde ont mis en lumière les progrès et les résultats réalisés par les directeurs de la réglementation, et ont recueilli des contributions et des recommandations afin d'encourager plus avant le renforcement de la coopération entre les Etats Membres, les Membres des Secteurs, les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. De plus amples renseignements à cet égard sont disponibles à l'adresse ‑[https://www.itu.int/en/ITU‑D/Conferences/CRO/Pages/CRO8.default.aspx](https://www.itu.int/en/ITUD/Conferences/CRO/Pages/CRO8.default.aspx).

# 5 Perspectives d'avenir

Alors que les programmes, les projets, les initiatives et les activités de l'UIT-D dans ses domaines d'activité fournissent des produits et des services aux membres de l'UIT, le BDT renforcera les produits et les outils de communication à l'intention des membres, de façon à favoriser une plus grande mobilisation des membres existants, nouveaux et potentiels, y compris les établissements universitaires participant à ses travaux, par le biais de plateformes de partenariat multi-parties prenantes innovantes et inclusives.

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2017 de mener un projet pilote permettant la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D, le BDT lancera la mise en oeuvre du projet pilote concernant la participation des PME aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D pendant la nouvelle période d'étude à compter de 2018. Il sera fait état des progrès réalisés à cet égard lors du Conseil et de la PP-18. Le BDT encouragera également un engagement accru des établissements universitaires dans les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D et de l'Académie de l'UIT, en particulier.

L'application de la Résolution 71 (Rév.Buenos Aires, 2017) récemment révisée et approuvée par la CMDT, et en particulier la création du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI), débutera en 2018. Au cours de l'édition 2018 du GSR, organisé en juillet 2018 à Genève, se tiendra la première réunion duGroupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement, en parallèle de la réunion des directeurs de la réglementation. Le secteur privé est invité à participer activement aux activités de ce groupe et à contribuer aux travaux du Secteur de l'UIT-D pour atteindre les Objectifs de développement durable.

La diversité des membres (Membres de Secteur, Associés et, de plus en plus, établissements universitaires) continue d'encourager la collaboration et l'échange dans un écosystème des TIC postconvergence. Le BDT continuera à concentrer ses efforts sur des approches multi-parties prenantes en vue de renforcer la mobilisation et les partenariats avec les membres, leurs réseaux, associations professionnelles et membres affiliés, ainsi que dans le cadre de manifestations du BDT, existantes ou nouvelles, à l'échelle mondiale ou régionale.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Référence à la Résolution 169 (Guadalajara, 2010) de la PP-10, qui a permis à la nouvelle catégorie des établissements universitaires de participer aux travaux de l'UIT. [↑](#footnote-ref-1)